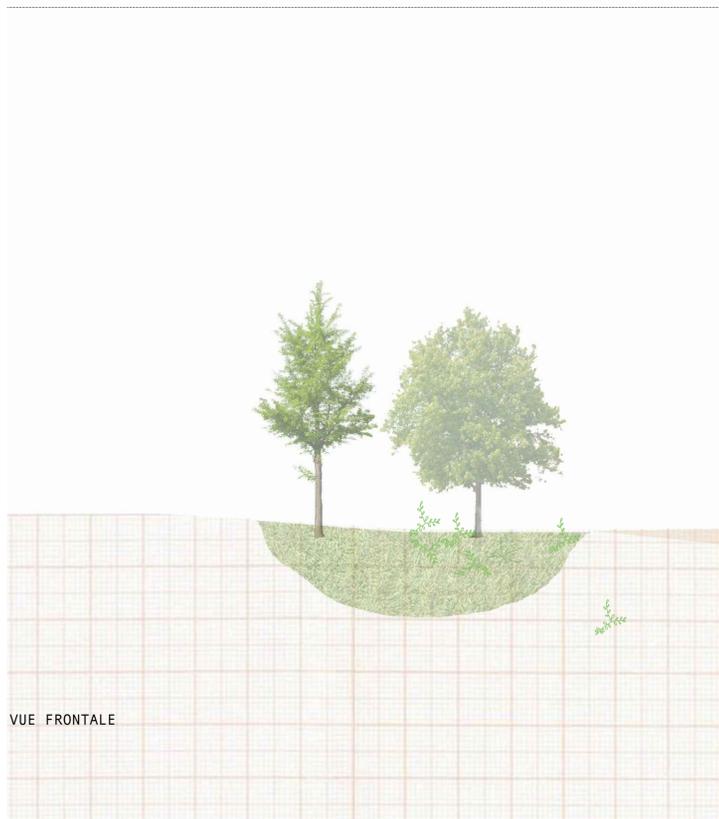


PLAN DE SITUATION
E 1:1000



VUE FRONTALE

COMMUNICATION VERTICALE et ESPACE EXTÉRIEUR SUPPLÉMENTAIRE

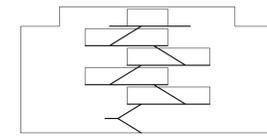


L'accès aux appartements se fait par des coursives extérieures généreuses. Ces espaces collectifs de rencontre et de connexion verticale entre les parties communes occupent la largeur de deux séjours et n'interfèrent à aucun moment avec les chambres des habitants. La largeur de ces coursives à double hauteur a été révisée et augmentée à 6 m, pour marquer leur vocation de "terrasses-jardins", espaces intermédiaires de visibilité et de vie sociale.

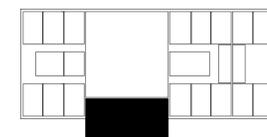
Celles-ci pénètrent visuellement dans le volume intérieur, favorisant des jeux de perspectives sur l'extérieur et jouant le rôle de barrières de protection, d'interstice entre l'espace urbain et l'espace intime du logement.

Le vide d'étage est augmenté de 15 cm par rapport à la première phase de concours, de façon à atteindre 255 cm dans les étages destinés à l'habitation.

CONCENTRATION DES CHAMBRES et DILATATION DES SÉJOURS COMMUNS



5x65 = 325 m2 terrasses-jardin collectives



+65 m2 terrasse-jardin collective

En continuité avec la stratégie proposée dans la première phase de concours, le projet reste l'histoire d'une dialectique entre un système cellulaire de chambres individuelles et un système ouvert de séjours communs. Les chambres, avec une surface nette moyenne de 13 m2 et une largeur moyenne de 2.8 m, sont assemblées en groupes de 2, 6 et 10 unités.

Celles-ci sont concentrées de part et d'autre des espaces centraux libérés à chaque étage qui accueillent des séjours communs et cuisines aux dimensions généreuses.

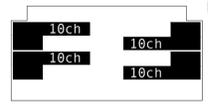
VARIATIONS TYPOLOGIQUES: COLLOCATIONS et FAMILLES



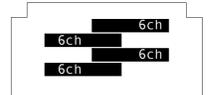
La taille des collocations est définie de façon à privilégier la diversité typologique. Des collocations de petits groupes (6 personnes) et de grands groupes (10 personnes) sont entrelacées dans les étages type.

Les plans des appartements s'organisent de façon similaire en R+1 et R+3, ainsi qu'en R+2 et R+4, de façon à retrouver à chaque étage un appartement à 6 chambres (9 pièces) simple et un appartement à 10 chambres (13 pièces) duplex. Deux chambres de 14 m2 conformes à la norme SIA 500 (SN 521 500) d'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées) sont intégrées à chaque étage à proximité du séjour commun dans les appartements simple.

Des appartements autonomes de 2 chambres (3,5 pièces) destinés à des personnes vivant avec un enfant sont placés en attique. Ceux-ci partagent avec les appartements en collocation l'esprit communautaire de l'immeuble grâce à l'accès collectif aux terrasses-jardins, au jardin en toiture et à la salle commune en attique, propice à un usage de jeu pour les enfants des habitants.



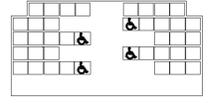
4 app. duplex en collocation 10 habitants par appartement



4 app. simple en collocation 6 habitants par appartement



4 app. attique pour familles 3 habitants par appartement



72 chambres dont 8 chambres handicapées (14m2) selon SIA 500 (SN 521 500)

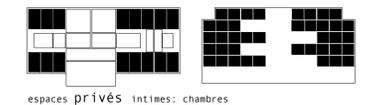
DE L'ESPACE COLLECTIF OUVERT à L'ESPACE PRIVÉ INTIME



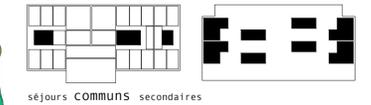
Une attention particulière est posée sur la définition d'espaces aux statuts différents. Les terrasses-jardins de 65 m2 au caractère collectif (commun à tout l'immeuble) donnent accès aux espaces communs traversants des appartements. Ces derniers sont organisés selon une séquence de privacité croissante du hall à la chambre.

La recherche de différents types d'espaces conviviaux a été un critère marquant dans l'évolution du projet. Le choix définitif de la forme architecturale s'articule autour de la définition d'espaces communs aux degrés de privacité variés.

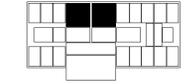
En plus de la salle commune de 100 m2 au rez-de-chaussée, une deuxième salle commune de 60 m2 en attique est mise à disposition des habitants de l'immeuble (usage collectif). On pourrait imaginer qu'elle soit destinée plus particulièrement aux enfants habitant le même étage, désirant mettre en commun leurs jeux dans un espace aux dimensions généreuses.



espaces PRIVÉS intimes: chambres



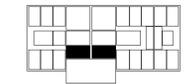
séjours COMMUNS secondaires



séjours COMMUNS primaires



cuisines-salles à manger COMMUNES



halls-espaces polyvalents COMMUNS

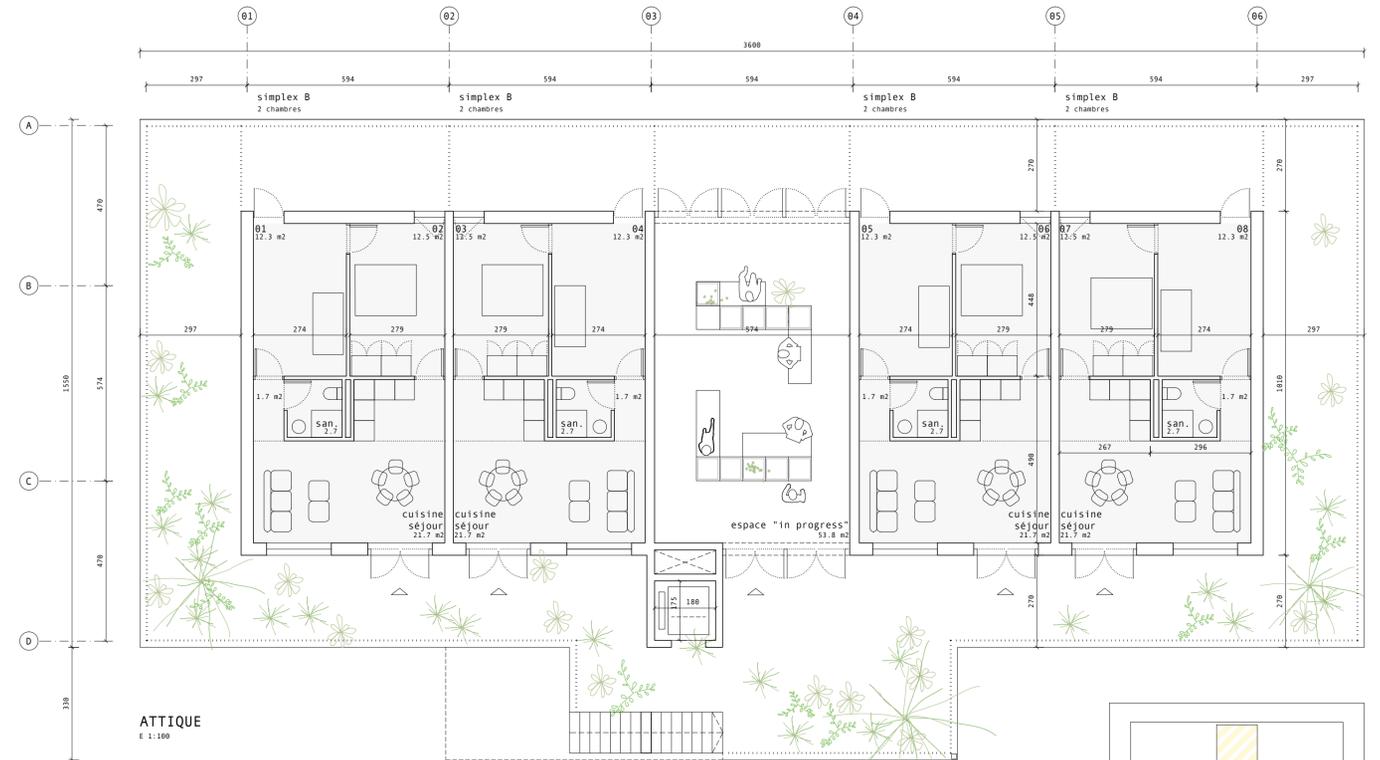


terrasse-jardin collective + 2 salles communes (à usage collectif)





FAÇADE NORD
E 1:100



ATTIQUE
E 1:100



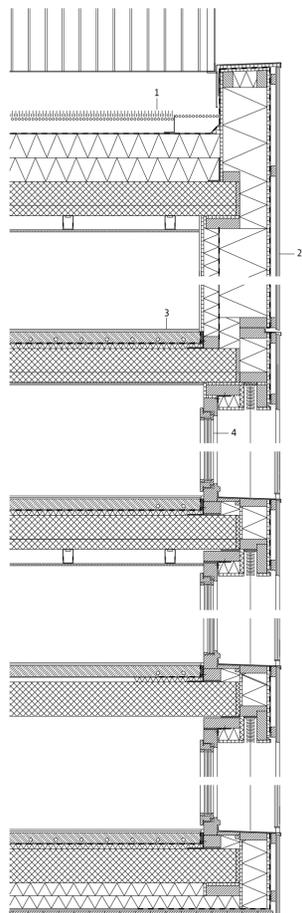
COUPE LONGITUDINALE
E 1:100



R+2/R+4
E 1:100

LÉGENDE

- 1 Toiture**
- 80 mm Substrat de croissance léger composé de compost végétal de feuilles ou d'écorces mélangé à des agrégats de pierres légères et absorbantes.
 - 10 mm Membrane de drainage de polyéthylène gaufré.
 - 40 mm Membrane d'étanchéité bitumineuses APP (deux couches)
 - 280 mm Isolation thermique.
 - 250 mm Dalle active en béton armé.
 - 83 mm Faux-plafond pour installations techniques.
 - 12.5 mm Plaque plâtre sur ossature métallique.
 - Peinture de finition.
- 2 Murs de façade**
- 24 mm Bardage à claire-voie en bois naturel.
 - 25/60 mm Lattage.
 - 5 mm Lés d'étanchéité. Pare-vapeur.
 - 15 mm Plaque MDF.
 - 280 mm Isolation thermique en cellulose.
 - 80 mm Isolation thermique en laine de roche.
 - 15 mm Plaque OSB.
 - 12.5 mm Double plaque plâtre pose collée sur panneau bois.
- 3 Structure du sol**
- 15 mm Parquet en lames de chêne.
 - 65 mm Chape ciment. Chauffage par le sol.
 - 40 mm Isolation acoustique et thermique.
 - 250 mm Dalle active en béton armé.
 - 5-10 mm Lissage au plâtre.
 - Peinture de finition.
- 4 Fenêtres**
- 34 mm Triple vitrage thermo isolant et antisolaire (U=0.6W/m2K).
 - 100 mm Cadre en bois de chêne.
 - Store extérieur.
- 5 Cloisons**
- 13+13 mm Double parement en plaques de plâtre cartonné.
 - 60 mm Ossature en aluminium avec isolation phonique.
 - 5-10 mm Tapissérie



DETAIL CONSTRUCTIF

L'objectif est de créer un bâtiment qui ne soit pas seulement favorable pour l'habitant mais aussi pour l'environnement. La construction répond donc au standard Minergie-P Eco ou de Très Haute Performance Energétique (THPE). La façade, ventilée, est revêtue avec du bois; la séparation de la structure porteuse isolée et du revêtement de protection contre les intempéries est optimale en terme de physique du bâtiment et donne un caractère unique à la façade. Les menuiseries en triple-vitrage permettent de minimiser les déperditions de chaleur en hiver tout en favorisant les gains solaires. Des protections solaires adéquates sont réalisées par le biais de stores à lamelles extérieurs.

Note: La conformité du projet à la réglementation de protection incendie de l'AGAI et au PLQ "Les Vergers" a été vérifiée auprès des autorités compétentes.

ÉCOLOGIE: CONSTRUCTION DURABLE

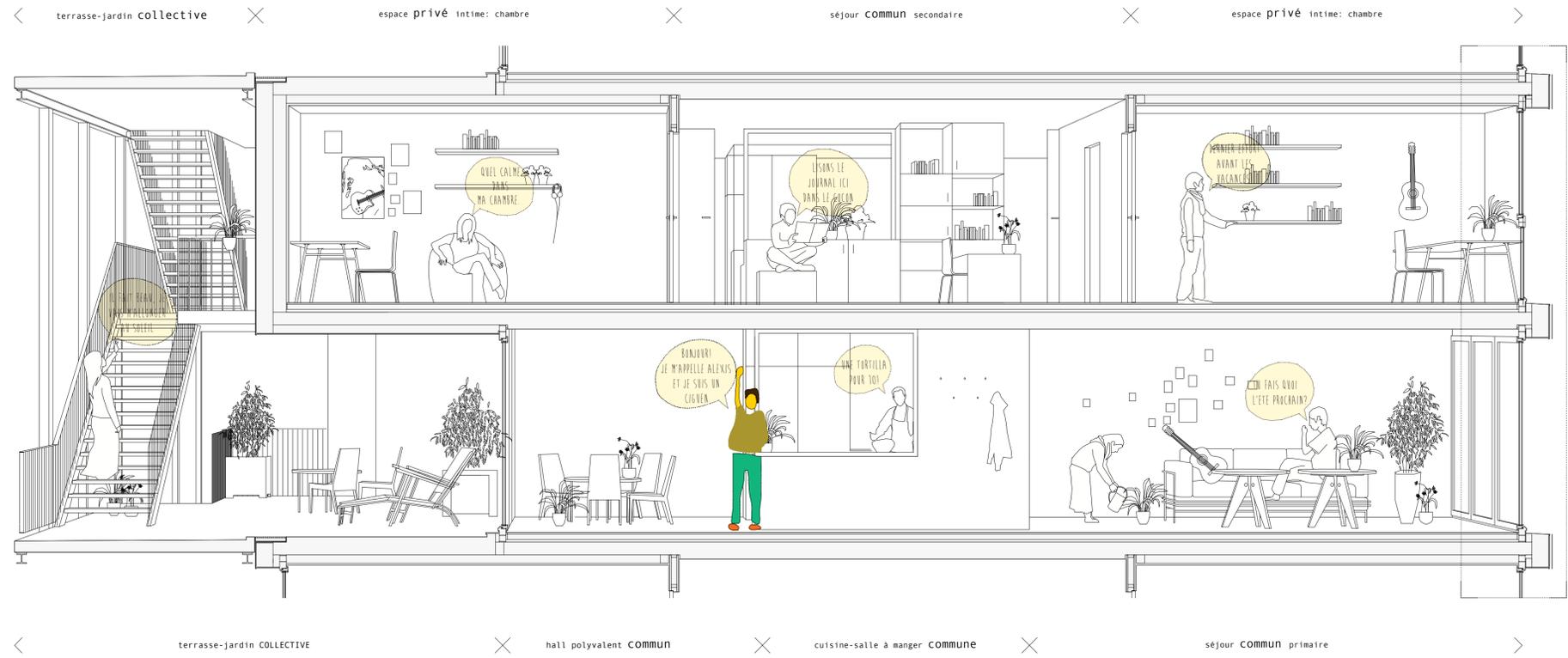
FLEXIBILITÉ: ESPACE "IN PROGRESS" PERSONNALISABLE PAR LES HABITANTS

SURFACE m2

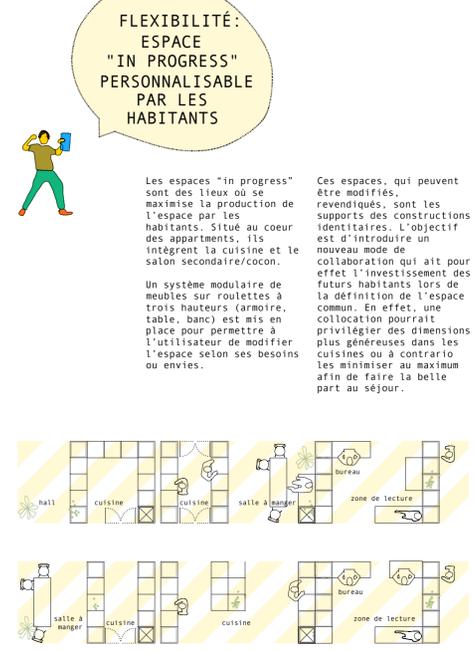
façade NORD	314 m2
façade OUEST	205 m2
façade EST	205 m2
façade SUD	342 m2
TOTAL	1.066 m2

PERSONNES LOGÉES (par app.)	PERSONNES LOGÉES (par type)	APPARTEMENTS (par app)	PIÈCES (par app)	PIÈCES (par type)	SBP (par app.)	SBP (par type)	SN (par app)	SN (par type)	MOYENNE m2/pièce
App. 2 ch. attique	3	12	4	3.5	16	61.1	244.4	50.9	203.6
App. 6 ch. simplex	6	24	4	9	36	212.3	849.2	193.5	774
App. 10 ch. duplex	10	40	4	13	52	310.8	1243.2	263.3	1053.2
TOTAL APP.	PERSONNES LOGÉES totales	76	12	PIÈCES totales	102	SBP totale APP.	2336.8	SN totale APP.	2030.8
ATTIQUE						60		53.9	
TOTAL APP. + ATTIQUE						SBP totale APP+ATTIQUE	2396.8	SN totale APP+ATTIQUE	2084.7
ACTIVITÉS REZ						114.5		100	
salle commune						75.5		66	
atelier vélos						112.3		99.5	
atelier pâtisserie						SBP totale ACTIVITÉS	302.3	SN totale ACTIVITÉS	265.5
TOTAL ACTIVITÉS						SBP totale	2699.1	2350.2	

TABLEAU QUANTITATIF



PARCOURS SÉQUENTIEL: De l'espace collectif ouvert à l'espace intime privé



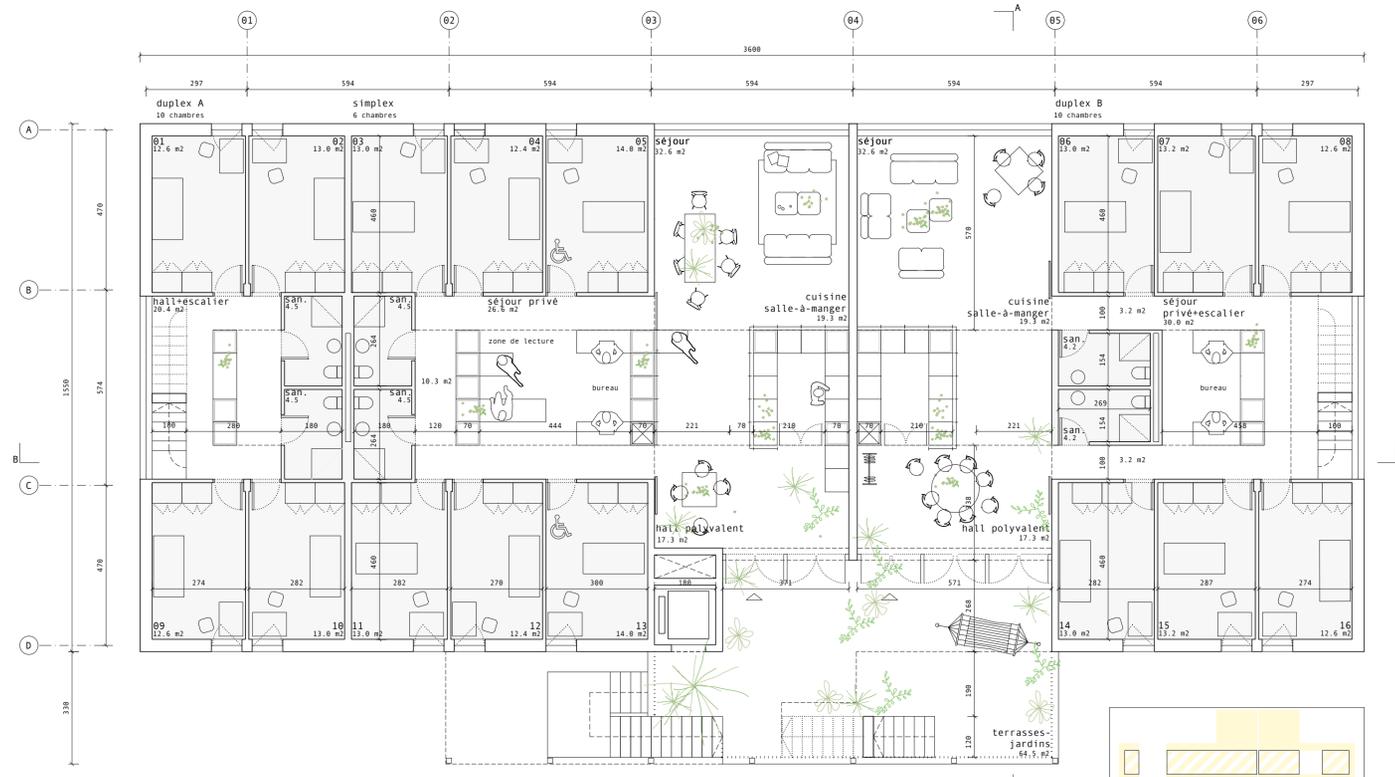
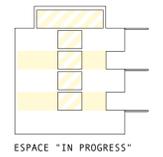
TERRASSE-JARDIN COLLECTIVE



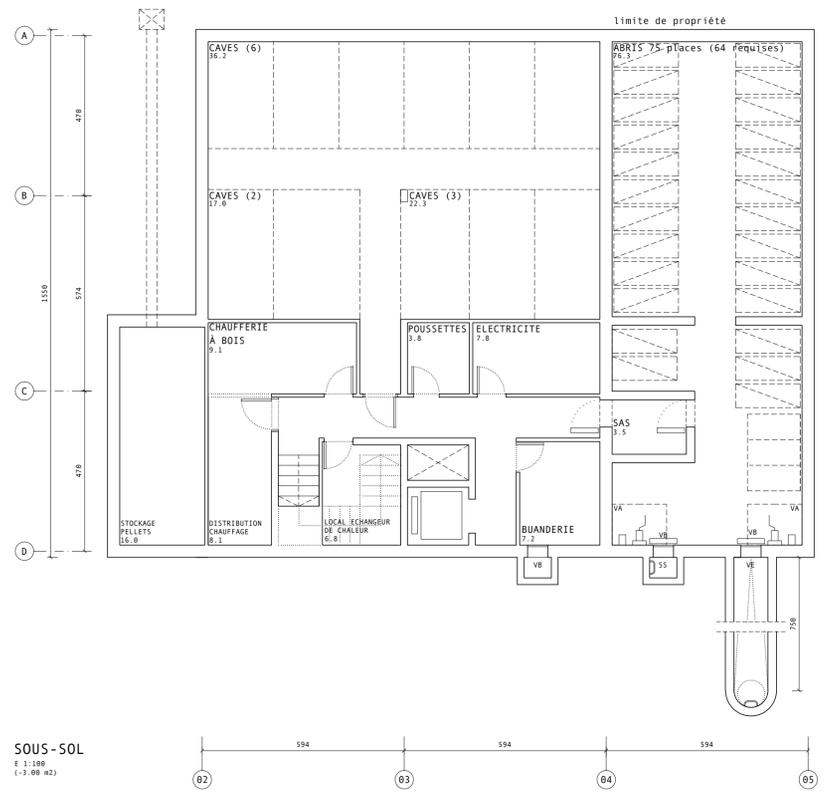
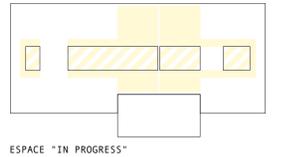
ESPACE PRIVÉ INTIME à double hauteur dans duplex



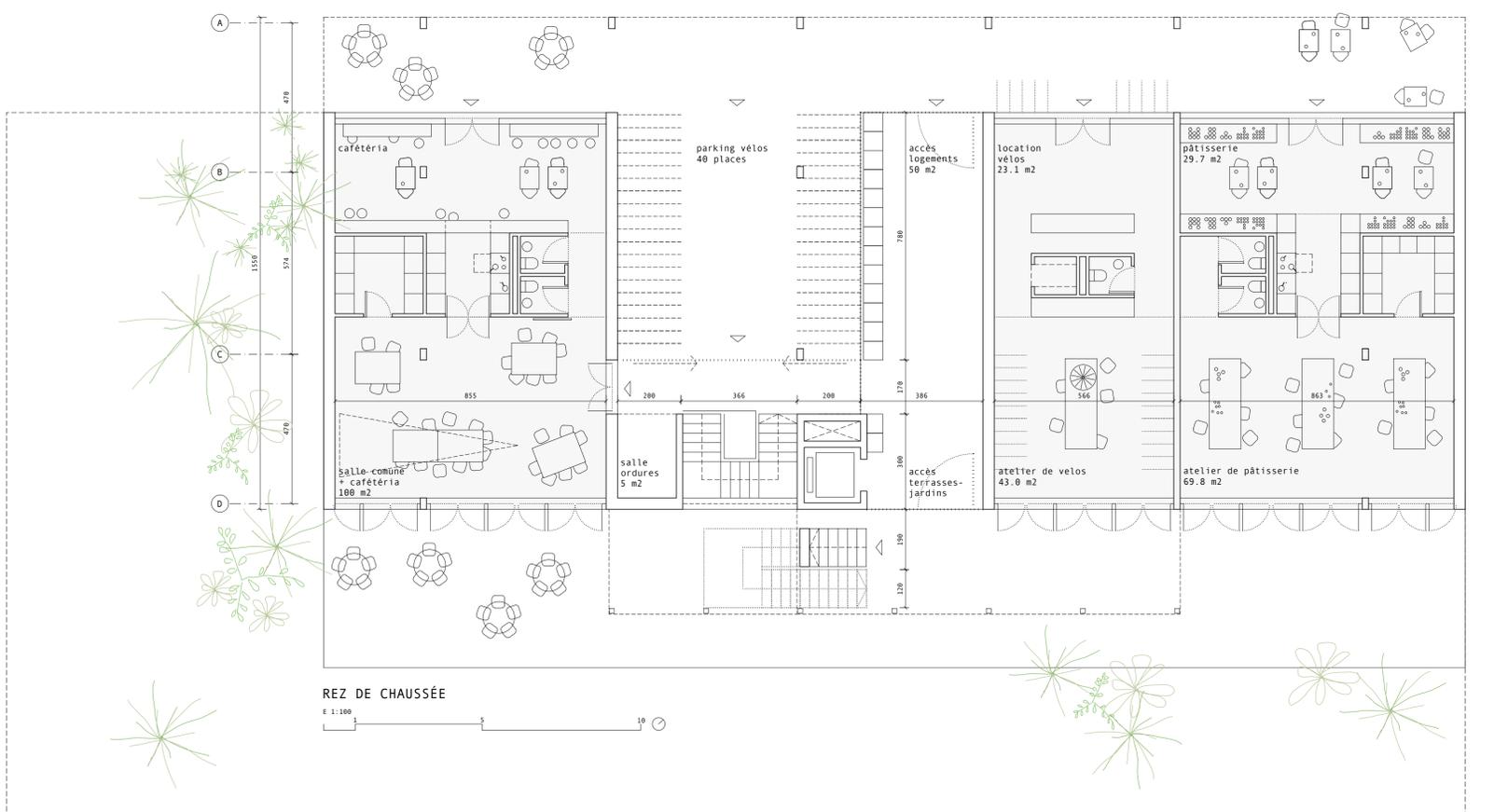
COUPE TRANSVERSALE
E 1:100



R+1/R+3
E 1:100



SOUS-SOL
E 1:100 (-3.00 m2)



REZ DE CHAUSSEE
E 1:100